

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 24 février 2026

Début 18h15

Représentant les Parents d'élèves : Mme Bellemin, Mme Charoulet, Mr Grillet, Mme Rodriguez

Représentant la Municipalité : Mme Gioanetti, Mme Saclier

Les Enseignants : Mme Di Tacchio, Mr Huss, Mme Le Gall, Mme Meunier, Mme Perez, Mme Rivet, Mme Russu

Excusés : Mme Besombes, Mme Boncompain, Mme Dayer, Mme Decker, Mme Rivenez, Mr Zwiebel

1 – Effectifs pour la rentrée de septembre 2026 : 186 élèves

32CP 35CE1 36CE2 42CM1 41CM2

Il n'est pas envisagé de fermeture de poste jusqu'à présent, ni de fusion des 2 écoles.

2 – Communication du Ministre à tous les parents d'élèves

Courrier envoyé à l'ensemble des parents d'élèves, après que plusieurs agressions se soient déroulées dans des établissements scolaires. Le Ministre évoque le climat scolaire, la place de l'école républicaine, et en appelle à la responsabilité de tous pour s'impliquer dans la prévention, la détection et la lutte contre la violence sous toutes ses formes.

3 – Locaux scolaires / Mobilier / Matériel / Budget

Une étude préfectorale avait été menée l'an passé pour mesurer les taux de radon dans tous les établissements scolaires du Grésivaudan. L'étude a fait apparaître un taux légèrement supérieur aux normales pour notre école, sans danger d'exposition et préconise une simple aération régulière des salles.

En décembre, du matériel et des outils ont été achetés pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) : stylo-scanner, cabane à colère, matériel apaisant, ...

Le Conseil Municipal du jeudi 26 février est annulé.

Une allocation de 55 euros par élève sera proposée au prochain Conseil pour l'achat des fournitures, ainsi qu'un devis pour l'achat de 3 vidéoprojecteurs et 3 ordinateurs.

4 – Coopérative scolaire OCCE

Une allocation de 500,00 € est versée par la mairie pour l'adhésion à l'OCCE de l'école.

L'adhésion à cette association permet à l'école de gérer un compte coopératif. (classe de découverte, sorties scolaires)

Le bilan des comptes 2024-2025 a été validé par l'OCCE et une copie est remise aux représentants de la mairie.

5 – Actions et Projets dans l'année

* Savoir Rouler à Vélo (CM2 et CM1/CM2) Les paliers 1 et 2 (maniabilité et code de la route) sont en cours, encadrés par un intervenant diplômé. Les élèves progressent bien.

Les enseignants remercient les parents qui se sont proposés pour être agréés et ainsi accompagner les élèves pour le palier 3 (circuler à vélo en contexte réel). Ce palier validera le diplôme 'Savoir Rouler à Vélo'

L'intervention est financée par l'Association SMMAG qui organise l'opération 'Faites du vélo'.

Dans ce cadre, l'école est inscrite à la journée 'Ecole à Vélo' du 19 mai, journée où le maximum d'enfants sera invité à venir à vélo à l'école.

* Découverte du break-dance avec l'Association 'Nextape' (les 3 classes de CM1 et CM2)

Le projet est en cours. 5 séances sont prévues le lundi, pour aboutir à une petite représentation en fin d'année.

* Un spectacle sera proposé aux classes en juin « Hors de l'écran ». En parallèle à un travail en classe pour sensibiliser les élèves à l'utilisation raisonnée des écrans.

* Sortie au musée de Grenoble le 13 mars (CE1/CE2 et CE2), pour prolonger le projet sur le patrimoine. Un travail de dessins et d'écriture dans lequel se sont bien investis les élèves. Le rendu final sera présenté aux familles en présence des partenaires du projet, et le livret réalisé par les élèves sera mis en ligne sur le site de l'école.

* Interventions prochaines de l'infirmière scolaire, dans chaque classe, dans le cadre des nouveaux programmes EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle)

6 – Conseil des Délégués de classe

Les élèves ont déterminé des espaces spécifiques pour les jeux et activités dans la cour. Ils les ont matérialisés sur un plan colorié et affiché. Ils ont eu des demandes de jeux et de petit matériel pour les récréations.

L'intérêt est de les impliquer le plus possible dans l'organisation et la gestion de ce temps.

7 – Retours d'un questionnaire de l'APE aux parents

- * une trentaine d'élèves ont répondu à ce questionnaire, 90 % mentionnent se sentir bien à l'école. Ils indiquent être gênés par le bruit, et relèvent des problèmes de comportement dans les sanitaires. Ces difficultés sont également relevées par les enseignants qui œuvrent au mieux pour gérer ces problèmes récurrents dans toutes les écoles. Un système d'accès aux toilettes sera mis en place pour canaliser leur fréquentation.
 - * Les parents souhaiteraient avoir la liste de fournitures en fin d'année pour anticiper les achats. Les enseignants indiquent que les classes ne sont définitivement arrêtées et affichées qu'à la fin août. Ils précisent que d'une manière générale, le matériel à acheter par les familles se résume au contenu d'une trousse avec stylos, feutres, crayons de couleur, gomme, porte-mine, ciseaux, règle, colle et ardoise effaçable. Cahiers, feuilles et manuels sont fournis par l'école. Parfois un matériel plus particulier pourra être demandé dans une classe, sans qu'il soit nécessaire de l'avoir dès le premier jour.
 - * En réponse à une demande de retours réguliers sur la scolarité des élèves, les enseignants indiquent qu'un livret semestriel est délivré aux familles, et qu'ils restent ouverts à tout moment de l'année, pour recevoir les parents pour un entretien ou pour faire un point.
 - * Les devoirs notés par l'élève dans un cahier ou un agenda, est préféré à la communication par mail.
 - * L'organisation des récréations en deux temps séparés pour les cycle 2 et les cycle 3 est appréciée.
- Monsieur Huss indique que ce type de questionnaire est toujours intéressant, et qu'il reste un indicateur et une base de travail, notamment lors du renouvellement du projet d'école et de l'évaluation d'école. Cette évaluation devrait justement être réalisée dans le courant de l'année 2027.

Clos à 19h40

Prochain conseil d'école : mardi 9 juin à 18h00

N.B. : Ce compte rendu sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site web de l'école. Il pourra être photocopié à l'école à la demande de toute personne qui le souhaiterait.

Le Directeur

Mr. HUSS

Représentant la Mairie

Mme GIOANETTI

Représentant les Parents

Mme BELLEMIN